Discours de la présidente Lucie Jobin

Malgré la victoire du MLQ en Cour suprême en 2015 pour la reconnaissance de la neutralité de l'État dans les institutions publiques, il y a eu encore beaucoup de tâches à accomplir pour faire avancer la laïcité au Québec en 2016.

Nous étions intervenus en 2015 en commission parlementaire sur le projet de loi 59 Loi sur la prévention et la lutte contre le discours haineux et les discours incitant à la violence et apportant diverses modifications législatives pour renforcer la protection des personnes et nous réclamions à l'instar de plusieurs groupes le retrait de la partie 1 du projet de loi sur les discours haineux qui visait à museler toute critique des idéologies religieuses. Après plusieurs mois de débats à l'Assemblée nationale, la ministre Vallée a retiré cette partie du projet de loi. Nous avons cependant été moins chanceux avec le projet de loi 62 sur la neutralité de l'État. Malgré l'appui des deux partis politiques : le PQ et la CAQ et de nombreux courriels et téléphones au ministère de la justice au leader parlementaire Jean-Marc Fournier, la ministre Stéphanie Vallée a refusé de recevoir le MLQ en commission parlementaire. Nous avons toutefois fait parvenir notre mémoire rédigé par Daniel Baril aux partis de l'opposition et à la commission des institutions tout en dénonçant cette situation et déplorant l'attitude de la ministre. De nombreuses critiques ont quand même été soulignées sur la faiblesse de ce projet de loi visant à établir la neutralité de l'État par d'éminents juristes et d'autres organismes dont le RPL, l'AHQ, l'AQNAL, Libres penseurs athées et PDF-Q.

Nous avons aussi déploré auprès du maire de Montréal, Denis Coderre, l'absence de représentants des groupes civils lors de l'inauguration du Centre de prévention et de radicalisation menant à la violence en décembre dernier, ce qui nous a valu une rencontre avec M. Okumba-Deparice qui nous a présenté les objectifs de ce centre et assuré qu'il tiendra compte aussi des groupes civils à l'avenir. Déjà un rapport sur les cas de radicalisation a été rendu public et nous pouvons constater que ce n'est pas cela qui va faire diminuer les cas de radicalisation à Montréal. Nous avons aussi souligné notre solidarité suite aux attentats de Bruxelles à nos camarades laïques en Belgique en mars dernier : Nous vivons sous la même menace, mais nous la défions par notre lutte quotidienne pour la laïcité, rempart contre l'extrémisme religieux.

Pour contrer les méfaits de ces réseaux terroristes, la vigilance des États et des citoyens s'impose, mais aussi l'action militante en faveur de la liberté d'expression, de l'égalité entre l'homme et la femme, et de la séparation des religions et de l'État.

En juin dernier, nous avons agi de même pour exprimer notre solidarité avec la communauté LGBT du Québec et notre sympathie

aux victimes de la tuerie d'Orlando causée par des extrémistes islamistes.

Nous avons animé Noëlle Tannou et moi en mai dernier un atelier sur la neutralité de l'État et le cours ECR au Sommet citoyen dans le cadre du projet de recherche de l'UQAM sur l'harmonisation des relations interculturelles auquel ont participé une soixantaine de personnes. Deux grandes recommandations ont été adoptées qui seront intégrées au manifeste issu du Sommet.

Nous sommes allés rencontrer des militants laïques à Sherbrooke en mai et en octobre dernier à l'université. Bernard Andrès et Michel Lincourt ont présenté un historique de la laïcité au Québec et

quelques définitions des concepts laïcité, neutralité etc. (site du MLQ) Il y a eu aussi une rencontre avec des membres du personnel du Cegep de Rosemont où des contacts ont été établis.

Le cours Éthique et culture religieuse a été le principal dossier traité cette année. Une de nos membre Mme Andréa Richard a fait beaucoup avancé cette question d'abord en organisant plusieurs rencontres avec des représentants des partis politiques. Avec le parti libéral Mme Carol-Ann Griffin, attachée politique du ministre de l'Éducation, Sébastien Proulx, Jean-François Roberge critique en matière d'éducation à la CAQ et avec Samuel Tremblay et Jean- François Lisée du PQ et cette semaine avec Mme Agnès Maltais et Alexandre Cloutier. Monsieur Lisée a d'ailleurs présenté jeudi dernier la position du PQ sur l'identité incluant leur vision de laïcité, c'est à suivre...

Madame Richard avec l'AHQ, le MLQ et PDF-Q qui ont participé à toutes les rencontres politiques a initié une pétition demandant le retrait du volet Culture religieuse de ce cours ECR. Cette pétition est parrainée par J.F. Lisée et sera déposée à l'Assemblée nationale en décembre, Nous avons atteint plus de 5000 signatures grâce à l'effort de tous les groupes qui supportent cette pétition et merci à Djemila de l'avoir appuyé et repris en son nom.

En septembre dernier, il y a eu aussi la publication de l'ouvrage collectif La face cachée du cours ECR sous la direction de Daniel Baril et Normand Baillargeon auquel plusieurs membres du MLQ ont collaboré : Daniel Dulude comme parent, Michèle Sirois sur les stéréotypes sexistes de ce cours et Marie-Michelle Poisson ancienne présidente du MLQ sur les origines de ce cours (exemplaires disponibles).

L'Association humaniste a aussi organisé en collaboration avec le MLQ et les Sceptiques du Québec un colloque sur ce même thème en octobre. Nous étudions toujours la possibilité de monter des dossiers avec des parents pour porter plainte à la Commission des droits de la personne ou à la Cour supérieure contre le volet Culture religieuse qui porte atteinte à la liberté de conscience de leurs enfants.

La défense de la liberté d'expression a pris tout son sens cette année avec le procès de Djemila Benhabib cet automne, le MLQ a tenu à lui manifester son soutien lors de la soirée de solidarité en septembre dernier en annonçant qu'on lui attribuerait le prix Condorcet-Dessaulles 2016. La remise aura d'ailleurs lieu après l'assemblée.

Nous avons aussi participé à la 100e vigile pour la libération de Raif Badawi à Sherbrooke, jeudi dernier. M. Badawi, blogueur saoudien a été emprisonné depuis janvier 2015 pour avoir critiqué la religion.

Vous avez pu prendre connaissance du nouveau dépliant disponible depuis mai dernier dans lequel nous avons précisé les objectifs du MLQ suite à l'AG de l'an dernier où on a ajouté la défense de la liberté d'expression à la liberté de conscience et à la séparation de l'État et de toutes les religions. Le site WEB du MLQ a fait l'objet d'une grande réorganisation supervisée par Joseph Aussedat, Djafar Bouchilaoum et Yann Ménard qui s'occupe aussi de Facebook. Merci à vous trois, beau travail!

Au cours de l'année, des membres du Conseil appuyés par Hélène Chapleau ont établi des contacts avec les membres et sympathisants afin de mettre à jour nos listes et confirmer leur renouvellement ou adhésion au MLQ.

Michel Lincourt a travaillé à la mise sur pied d'une fondation dont certains d'entre vous ont peut-être entendu parlé l'ILCC: L'Institut pour la défense de la liberté de conscience au Canada.

Nous avons poursuivi la publication du bulletin L@ \ddot{a} Daniel Baril pour la conception et à Pierre Cloutier pour l'envoi.

Voici donc en résumé le travail accompli par le Conseil national au cours de la dernière année.

Merci à tous les membres Daniel Baril, vice-président, Joseph Aussedat, Bernard Andrès, Michel Lincourt, Djafar Bouchilaoum, Johanna Fontaine, Myriam Bouchard, Daniel Dulude et Noëlle Tannou, trésorière.

Le 27 Novembre 2016